



1/ Les acquis de la modernisation des applications de calcul et de déclaration de la paye

Le programme de modernisation des applications de calcul et de déclaration de la paye des agents de l'État se poursuit. L'application vieillissante, PAY, laisse progressivement place à PAYSAGE. Les calculs de la paye et des cotisations ainsi que la déclaration sociale nominative (DSN) sont désormais réalisés par la nouvelle application. Ces fonctionnalités viennent s'ajouter aux premiers déploiements qui concernaient la comptabilité, la gestion des indemnités, le traitement des retenues, les bulletins de paie et le règlement de la paie.

La mise en œuvre de la DSN, la prise en charge de la paye des agents affectés à Mayotte et la mise à disposition d'un nouvel outil de recherche multicritères afin d'améliorer le contrôle interne effectué par les Services Liaisons Rémunérations (SLR) sont des acquis majeurs.

2/ Les déploiements attendus en début d'année 2024

Les développements informatiques actuels proposent une refonte complète du processus du visa de la paye, c'est-à-dire le cœur même du métier des SLR. Ils seront mis en production début 2024.

Les agents et l'encadrement des SLR jouent un rôle important dans ce processus d'amélioration. Les conclusions de groupes de travail et le suivi semestriel du projet à travers la réunion des 29 SLR en « Comité Utilisateurs » sont la source des spécifications des nouvelles fonctionnalités :

- nouvelle organisation et hiérarchisation des contrôles automatiques de la paye ;
- modernisation des écrans de l'application en donnant du sens métier aux données affichées ;
- nouvelles fonctionnalités de suivi opérationnel de l'activité pour les agents et les encadrants ;
- nouvelles fonctionnalités de suivi stratégique de l'activité pour les encadrants ;
- enrichissement de l'information restituée automatiquement aux ordonnateurs ;
- documentation et sécurisation du processus de gestion des paramètres de la paye.

3/ Les perspectives

Les missions des SLR s'enrichissent, notamment leurs fonctions de tiers-déclarants depuis la généralisation de la DSN. Leur rôle de conseil tend également à se développer avec les réaffectations comptables qui aboutiront à l'échéance de 2025 à une spécialisation plus importante des comptables et à la réduction du nombre d'interlocuteurs des SLR, permettant à ces derniers de renforcer leur partenariat avec les gestionnaires.

Les outils informatiques mis à disposition des services doivent ainsi répondre à ces différents enjeux et s'adapter à un environnement de travail entièrement dématérialisé qui devrait devenir la norme pour les agents dans le double contexte du déploiement du télétravail au sein de la DGFIP et de la numérisation croissante des processus de gestion des ressources humaines et comptables.

Axe n°1 – Accélérer la dématérialisation

La dématérialisation des échanges avec les ordonnateurs progresse avec les déploiements du listage enrichi (limitation des productions de pièces aux comptables) et du dossier comptable numérique (DCN). Toutefois, la dématérialisation des échanges est loin d'être totale et les travaux des ordonnateurs, pour atteindre cette cible, prendront encore plusieurs années.

La DGFIP et les ordonnateurs doivent donc imaginer, dès à présent, les solutions techniques de production, de stockage, de référencement et d'accès aux pièces justificatives dématérialisées de la paye. La solution d'une plateforme de dépôt et d'archivage des pièces justificatives dématérialisées est ainsi en cours d'étude.

Par ailleurs, la réflexion est également engagée sur système d'échange par API qui permettrait aux agents des SLR d'éviter les ruptures applicatives et leur offrirait une navigation totalement fluide et transparente entre les entrepôts de stockage des pièces justificatives et l'application PAYSAGE.

Axe n°2 – Adapter les modalités de contrôle et renforcer le rôle de conseil

Une solution de type Intelligence Artificielle / Traitement Automatisé d'Analyse Prédictive pourrait être adossée à PAYSAGE afin d'analyser les anomalies détectées et les caractéristiques des opérations qui les portent. Cela permettrait de prédire les risques d'anomalies et de déterminer une liste pertinente d'opérations à contrôler, en sus des contrôles reposant sur les seuls enjeux financiers.

En outre, la mise en place d'API de contrôle systématique et sécurisé des données les plus sensibles (RIB, Identification des agents payés...) serait une aide précieuse et complémentaire aux contrôles manuels et intellectuels actuellement opérés par les agents des SLR.

La qualification et l'enregistrement des interventions au sein de l'application PAYSAGE (résultats des contrôles...) permettraient de bénéficier de données nouvelles, particulièrement intéressantes à restituer aux gestionnaires. Ainsi, des rapports prédéfinis, des restitutions statistiques ou la production de messages d'alerte et d'information pourraient venir enrichir les prestations offertes par les SLR. Ils permettraient de renforcer le dialogue constructif avec les ordonnateurs.

Axe n°3 – Améliorer la documentation applicative

Le groupe de travail « Accompagnement des SLR aux évolutions métiers » a mis en avant les besoins d'accompagnement, d'assistance et d'accès à la documentation. Une partie de l'aide pourrait être intégrée à PAYSAGE afin d'en faciliter l'accès, qu'elle soit réglementaire ou fonctionnelle. Afin d'alimenter ces bases documentaires, un travail de recensement, de centralisation et de validation des fiches de procédure rédigées par les différents SLR pourrait être mené en complément du travail de rédaction réalisé au sein du bureau 2FCE-2A.

Axe n°4 – Assouplir le calendrier de la paye

Il s'agit d'un enjeu important pour l'image de la paye sans ordonnancement préalable, les rigidités actuelles étant souvent évoquées par les ordonnateurs. Certes, il semble difficile d'envisager un continuum permanent entre les SIRH et PAYSAGE. Néanmoins, l'assouplissement des calendriers de remises permettrait d'améliorer la qualité de la paye des agents publics avec une prise en charge plus proche des événements de gestion.